



LES PALMIPÈDES GRAS EN 2016

>>> BILAN DE CAMPAGNE

Une crise sans précédent

L'épizootie d'influenza aviaire, déclarée le 24 novembre 2015, contraint les éleveurs à réaliser un vide sanitaire de 4 mois impactant de fait toute la filière. Cet épisode réduit les apports de 10 millions de canards, passant ainsi de 37,2 à 27,3 millions entre 2015 et 2016.

Chronologie de l'épizootie

24/11/2015 : premiers cas du virus H5N1 déclaré en Dordogne

18/01/2016 : arrêt de l'élevage de canetons dans 18 départements

08/02/2016 : publication de l'arrêté imposant un plan de bio sécurité aux éleveurs

02/05/2016 : arrêt des abattages pendant 4 mois

Fin juin : reprise des élevages

15/08/2016 : redémarrage de l'activité dans les abattoirs

06/12/2016 : apparition d'un foyer du virus H5N8 dans le Tarn

Au 28/12/2016 : présence de 52 foyers dans tout le Sud-Ouest

(source : ministère en charge de l'agriculture)

Faits marquants

De janvier à avril

Suite à la détection et la propagation du virus H5N1 et compte tenu des enjeux sanitaires et économiques, il est décidé d'arrêter la mise en place des canetons chez les éleveurs. Cet arrêt s'accompagne d'un vide sanitaire de quatre mois dans les élevages localisés sur la zone des foyers d'influenza aviaire (18 départements). Sur les trois premiers mois de l'année, l'incidence est faible sur les volumes de canards abattus par rapport à 2015. Les cours au premier stade de commercialisation se maintiennent également.

Mai à juillet

La suspension des abattages de canards dans tout le Sud-Ouest entraîne une chute de 68 % des apports au mois de mai. Les opérateurs compensent cette baisse par une augmentation des prix à l'expédition. Les cours du foie gras sur les mois de mai, juin et juillet augmentent de 3 à 5 € HT/kg en comparaison des cours moyens 2011-2015. Même constat sur les magrets, avec une chute de 60 % des volumes accompagnée d'une progression des cours de 2 € HT/kg.

Les cours du foie gras et des cuisses de canard sont également plus volatiles.

De septembre à décembre

La reprise de l'activité est compliquée. Le marché est en berne, car la viande de canard est sortie des habitudes de consommation. Les petites structures qui ont cessé leur activité durant la période de vide sanitaire doivent quant à elles reconquérir les parts de marché perdues. Les foires au gras du mois d'octobre redynamisent le marché avec une reprise des achats en GMS (grandes et moyennes surfaces). Début décembre, un nouveau foyer de grippe aviaire H5N8 apparaît dans le Tarn et se propage sur les départements voisins (52 foyers dans le Sud-Ouest, dont l'Aveyron, le Gers, les Landes, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées et le Tarn). Au total, 13 pays européens, dont la France, sont touchés par le virus. Cet épisode porte un nouveau coup dur à l'ensemble de la filière. La crise profite aux importations, et plus particulièrement aux produits en provenance de la Belgique, la Bulgarie et la Hongrie.

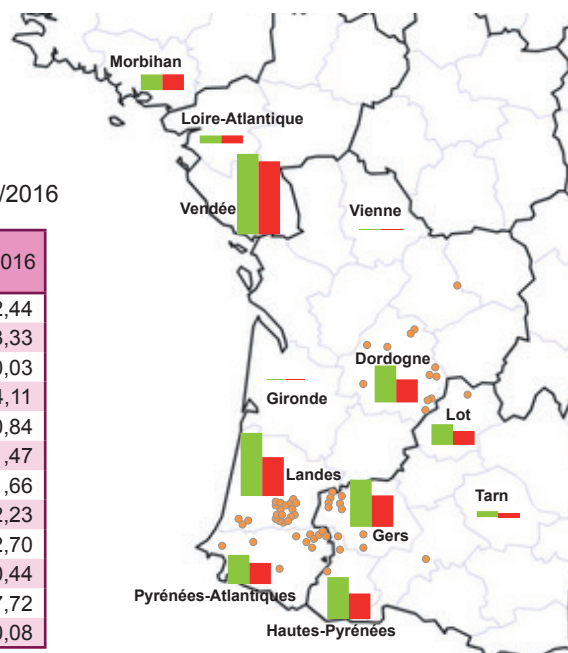
(sources : SSP - RNM - Ministère en charge de l'agriculture)

Impact de l'influenza aviaire sur la production de canards gras

Production
■ année 2015
■ année 2016

● foyers pathogènes au 13/01/2016

Production en millions de canards	2015	2016
24 Dordogne	3,91	2,44
32 Gers	4,99	3,33
33 Gironde	0,05	0,03
40 Landes	6,68	4,11
44 Loire-Atlantique	0,83	0,84
46 Lot	2,19	1,47
56 Morbihan	1,65	1,66
64 Pyrénées-Atlantiques	3,09	2,23
65 Hautes-Pyrénées	4,44	2,70
81 Tarn	0,63	0,44
85 Vendée	8,50	7,72
86 Vienne	0,08	0,08



FranceAgriMer

RNM
RÉSEAU
DES NOUVELLES
DES MARCHÉS

SOMMAIRE

- Déroulement de la campagne en foie gras page 2
- Déroulement de la campagne en viande page 3
- Prix au stade détail page 3
- Chiffres indispensables page 4

Déroulement de la campagne en foie gras

L'épizootie

L'influenza aviaire est une maladie virale hautement pathogène qui touche plusieurs espèces de volailles dont les palmipèdes gras. Le virus n'est pas transmissible à l'homme. Très virulent pour les volailles, il provoque une forte mortalité. Les fientes sont les causes principales de contamination. Les régions les plus contaminées se situent sur des couloirs de migration d'oiseaux sauvages.

Stratégie d'éradication

En accord avec la profession, le ministère en charge de l'agriculture publie deux arrêtés afin de lutter

contre le virus d'influenza aviaire.

Arrêté du 8 février 2016 : obligation d'établir un plan de biosécurité

Arrêté du 9 février 2016 : modalités de mise en œuvre du dépeuplement, du vide sanitaire et du repeuplement. Cet arrêté précise également les conditions de levée des restrictions.

La biosécurité c'est quoi ?

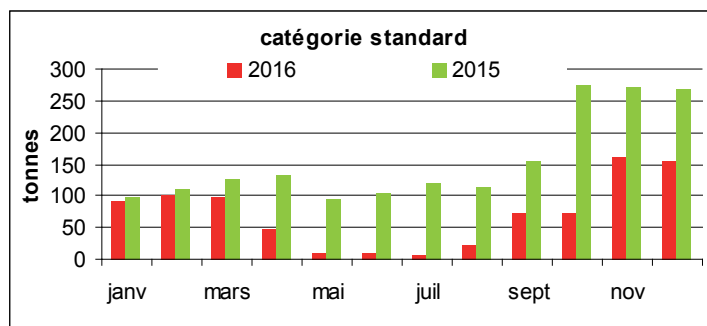
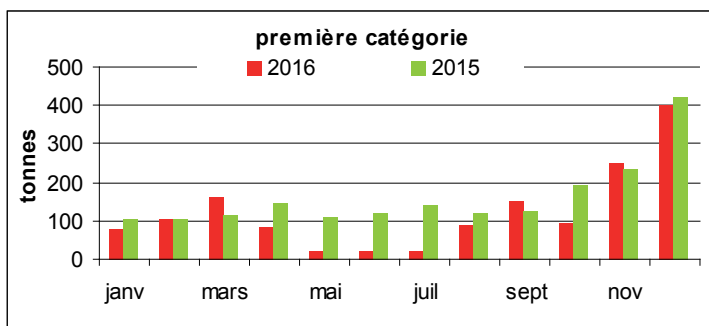
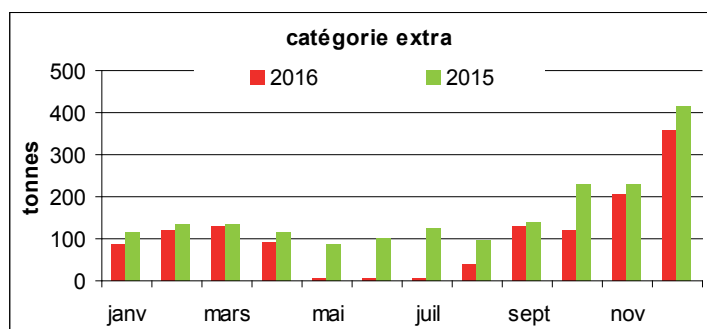
Suite à l'entrée en vigueur de l'arrêté du 8 février 2016, les éleveurs ont l'obligation de mettre en place un plan de biosécurité. Ce dispositif doit permettre de limiter les risques de propagation du virus. Le plan détaille pour chaque unité de production,

l'organisation des flux (circulation des animaux, des personnes, des véhicules), ainsi que la gestion des effluents sur l'ensemble de l'exploitation. L'arrêté rend obligatoire la conduite en bande unique, suivie d'une désinfection et d'un vide sanitaire. La profession met à disposition des éleveurs des fiches pédagogiques (ITAVI) ou des cahiers des charges.

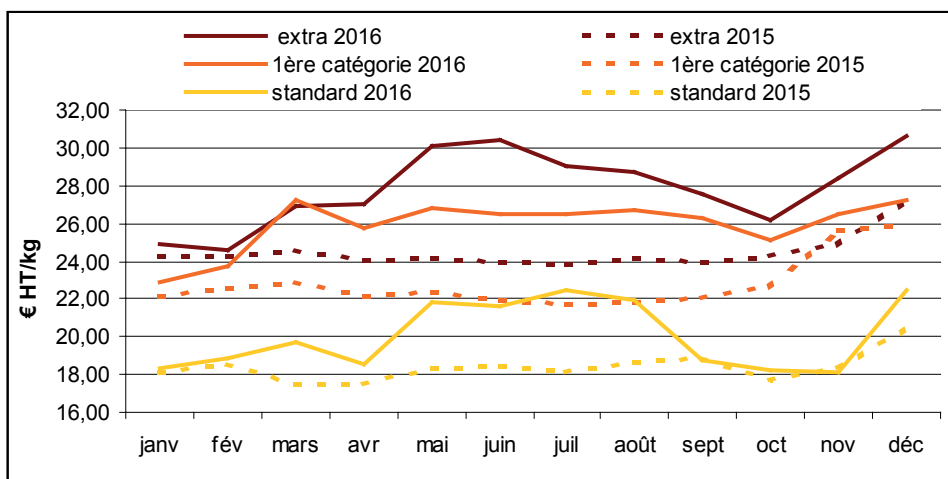
L'ensemble des opérateurs de la filière est concerné, notamment les transporteurs. Une attention particulière est portée sur la désinfection de ces vecteurs de contamination.

Volumes de foies gras de canard*

Sur l'année écoulée, la production de foies gras toutes catégories confondues chute de 36,8 % par rapport à 2015.



Cours du foie gras de canard au stade expédition*



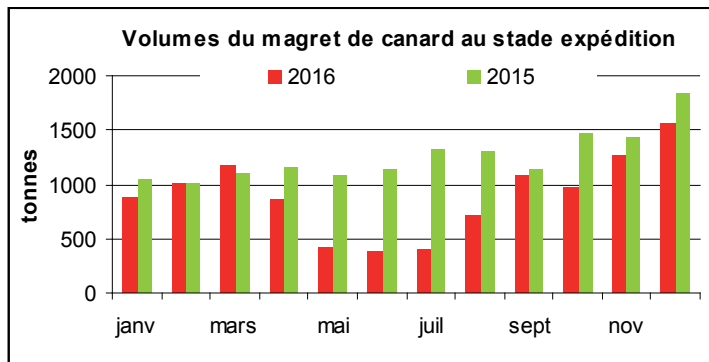
Parallèlement à cette baisse de production, les cours augmentent de 3,37 € HT/kg pour l'extra, de 3,14 € HT/kg pour la première catégorie et de 1,68 € HT/kg pour le standard par rapport à 2015.

Au stade expédition, le foie gras de canard de catégorie extra est fortement valorisé par rapport au standard (+7,80 € en moyenne sur l'année). L'écart est moins important comparé au foie gras première catégorie (+1,90 €).

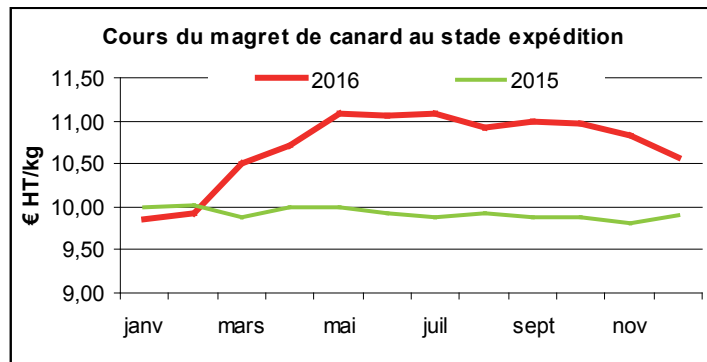
* résultats relevés sur un panel de 10 entreprises représentant 84,8 % des abattages de canards gras au niveau national

Déroulement de la campagne en viande

Magrets de canard

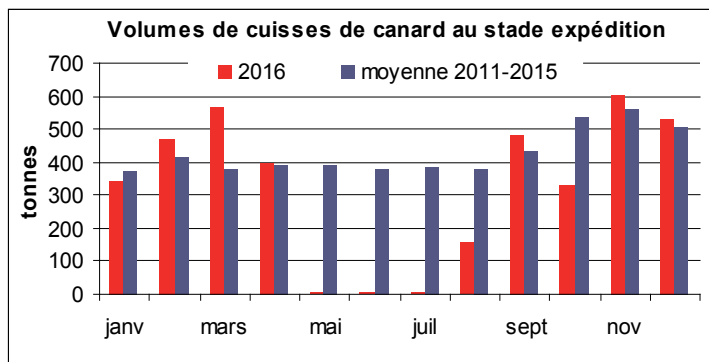


Les volumes de magrets sous vide départ expédition chutent à partir du mois d'avril (début du vide sanitaire). Sur l'année 2016, on constate une baisse de 29 % de l'offre en magrets par rapport à 2015.



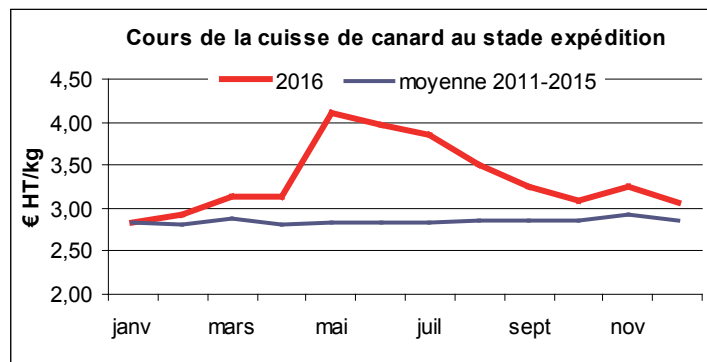
Parallèlement la moyenne annuelle reste élevée à 10,71 €/kg en 2016 contre 9,92 €/kg en moyenne sur 2015.

Cuisses de canard



Comme pour les foies gras et les magrets, l'offre en cuisses se réduit fortement à compter du mois d'avril.

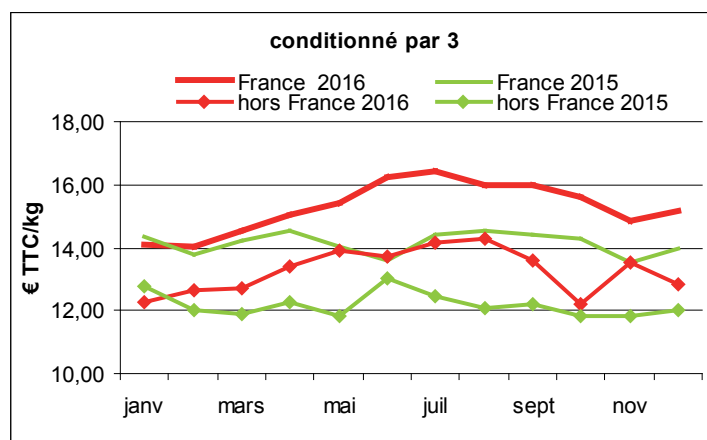
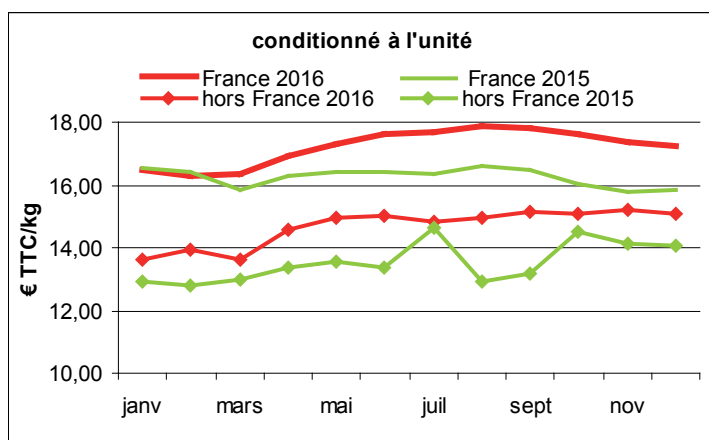
La production 2016 diminue de 44 % par rapport à 2015...



... alors que les cours sont très volatiles et conduisent à une augmentation de la moyenne annuelle de 0,48 € HT/kg.

Prix au stade détail

Prix du magret de canard au stade détail



A compter du mois de mai et jusqu'en fin d'année, les prix du magret de canard France vendu en GMS (grandes et moyennes surfaces) augmentent en moyenne de +1,32 € TTC/kg à l'unité, et de +1,60 € TTC/kg conditionné par 3, par rapport à 2015. C'est la conséquence de l'arrêt des abattages, suite au vide sanitaire, et donc d'une offre réduite.

Le magret « hors France » présente la même courbe de variation de prix mais demeure plus compétitif que le magret français :
 - 14,66 €/kg en moyenne sur l'année contre 17,21 pour le conditionnement à l'unité
 - 13,27 €/kg contre 15,27 pour le conditionnement par 3

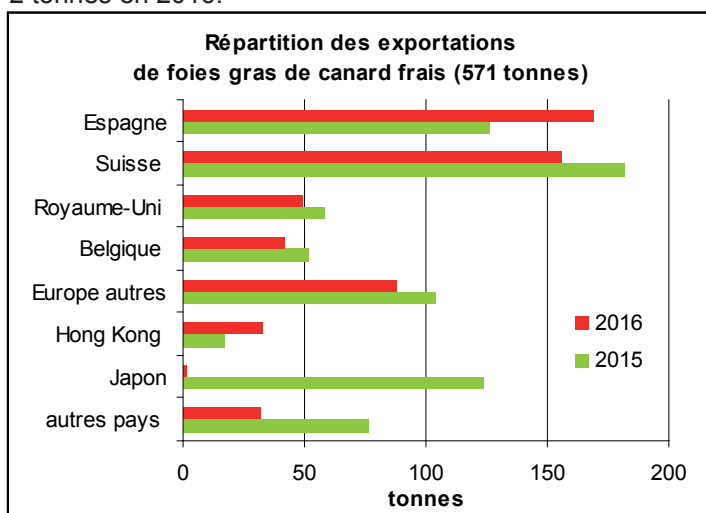
Le marché international

(source : Douanes françaises)

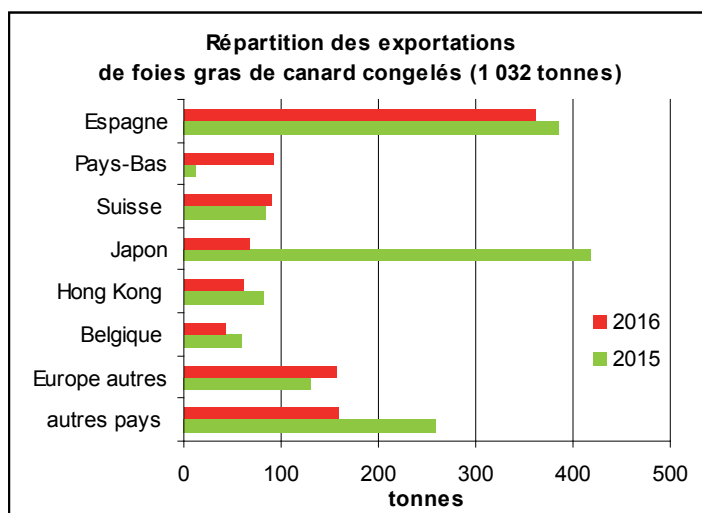
L'épizootie d'influenza aviaire pénalise fortement les exportations de foies gras frais et congelés (-26 % rapport à 2015). Cet épisode profite largement aux pays importateurs comme la Belgique (+32,7 %), la Hongrie (+28,2 %) et la Bulgarie (+10,8 %). Tandis que les exportations vers l'Europe se maintiennent, celles vers l'Asie s'effondrent suite à l'embargo des produits avicoles en provenance de la France.

Exportations de foies gras de canard frais ou réfrigérés

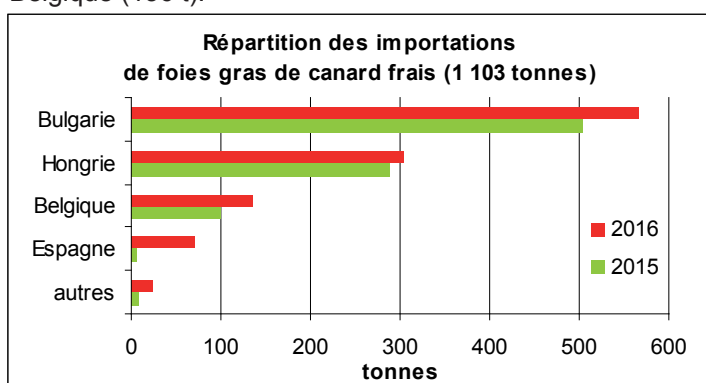
La France reste le premier exportateur de foie gras frais (571 tonnes), talonnée par la Bulgarie (566 tonnes). La clientèle est principalement européenne, avec respectivement l'Espagne (169 tonnes), en augmentation de 25 % et la Suisse (156 tonnes) en recul de 14 %. Le Royaume-Uni (49 tonnes) et la Belgique (42 tonnes) connaissent également un repli respectivement de 15 et 19 %. Le fait marquant est le fort recul des exportations de foies gras frais au Japon, passant de 124 tonnes en 2015 à 2 tonnes en 2016.

**Exportations de foies gras de canard congelés**

Les exportations françaises en foies congelés (1 032 tonnes) diminuent de 28 %, cédant des parts de marché à la Bulgarie (2 033 tonnes) et la Hongrie (568 tonnes). L'Espagne reste le premier client en congelés (362 tonnes) suivie des Pays-Bas (92 tonnes) avec une croissance spectaculaire de 87 % et de la Suisse (90 tonnes). Pour le Japon, la diminution de la consommation de congelé est identique à celle constatée pour le foie frais ; elle recule de 418 à 67 tonnes.

**Importations de foies gras de canard frais**

Afin de satisfaire la demande, la France importe 1 103 tonnes de foie gras frais. Les trois principaux importateurs sont : la Bulgarie (566 t) et la Hongrie (304 t) distançant la Belgique (136 t).

**Importations de foies gras de canard congelés**

La France importe 2 793 tonnes de congelés pour grande partie en provenance de la Bulgarie (2 033 tonnes) et de la Hongrie (568 tonnes), soit une augmentation de 20,4 %.

